

Jean-Claude LEROYPrésident
du Conseil départemental

*A l'attention des responsables et des personnels
des établissements et services relevant du secteur
du handicap*

Madame, Monsieur,

Nous traversons une crise qui n'a guère d'équivalent dans notre histoire récente.

L'épidémie de COVID-19 a d'abord mis à l'épreuve l'ensemble de notre système sanitaire et social. Si la maladie a frappé en priorité les plus fragiles d'entre nous et singulièrement les plus âgés, le confinement et l'arrêt de beaucoup d'activités a eu des conséquences directes sur l'ensemble de vos services et établissements.

C'est ainsi que, dans des conditions difficiles et souvent en dépit du risque de contracter pour vous-mêmes et de transmettre le virus aux plus fragiles, vous avez dû vous mobiliser tout particulièrement pour continuer à assurer vos missions essentielles à la qualité de vie des personnes handicapées que nous accompagnons au quotidien. Vous devez en être vivement remerciés.

C'est pourquoi je tiens également à ce que le Département du Pas-de-Calais réponde favorablement à l'heure de récompenser les efforts ainsi consentis. Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que je proposerai à l'Assemblée départementale des 6 et 7 juillet de voter une enveloppe budgétaire permettant aux employeurs de verser une prime de 1500 € aux personnels mobilisés pendant la crise.

D'autre part, vous le savez, j'ai tenu depuis le début de la crise à prendre toutes les dispositions pour que le Département joue pleinement son rôle de soutien au secteur médico-social. C'est ainsi que les dotations ont été maintenues, que notre collectivité a participé à l'acquisition et à la livraison de matériels de protection, que les dépenses supplémentaires provoquées par la crise sont prises en charge. Au total, c'est une dépense supplémentaire de plus de 13 M€ qui va être proposée au vote de l'Assemblée départementale dans le cadre du budget supplémentaire, pour l'ensemble des compétences relevant du secteur médico-social.

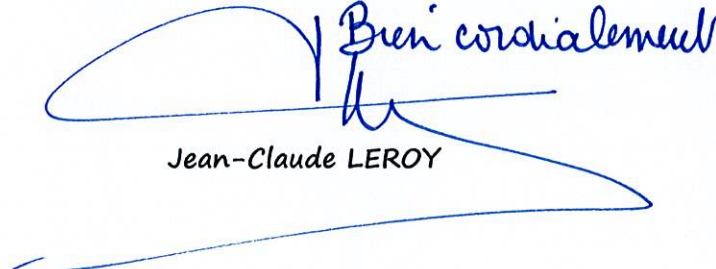
Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre sujet, il est désormais plus que probable que la crise sanitaire se prolonge dans une grave crise économique, dont nous commençons à voir les premiers effets. Là encore, j'entends que le Département joue pleinement son rôle pour la combattre, à sa place et avec les moyens qui sont les siens. Les 6 et 7 juillet, l'Assemblée départementale se prononcera également sur un programme ambitieux de mesures en ce sens.

Vous l'avez compris, la crise n'est pas terminée, et elle va continuer à exiger de nous une mobilisation de tous les instants. Dans ce combat, je tiens à vous assurer de la présence et de l'engagement permanent à vos côtés du Département que je préside.

Nous comptons sur vous et vous pouvez compter sur nous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

Bien cordialement

Jean-Claude LEROY